



Limoges, le 10 avril 2017

**Recrudescence du nombre de cas de rougeole en Nouvelle-Aquitaine :
l'Agence régionale de santé rappelle l'importance
de se faire vacciner pour prévenir le risque d'épidémie,
et éviter des complications neurologiques graves voire des décès.**

Depuis le début du mois de mars 2017, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a enregistré la déclaration de nombreux cas de rougeole dans le département de la Haute-Vienne, notamment chez des personnes adultes. D'autres cas ont été signalés en Gironde, dans le Lot-et-Garonne et dans la Vienne. Par mesure de prévention, et pour limiter les risques d'épidémie, l'ARS a transmis un courrier aux médecins généralistes exerçant dans ces zones géographiques pour leur demander la plus grande vigilance et rappeler à chacun l'importance de la vaccination.

- **La rougeole : une maladie à prendre au sérieux, notamment chez les adultes**

La rougeole est une infection virale, l'une des maladies infectieuses de l'enfance classée comme les plus contagieuses et pour laquelle l'OMS a établi un plan d'élimination mondial. La transmission se fait essentiellement par voie aérienne soit directement auprès d'un malade, soit indirectement du fait de la persistance du virus dans l'air ou sur une surface contaminée.

La rougeole se manifeste par l'apparition d'une fièvre élevée (supérieure à 38,5°C), d'une éruption cutanée, de la persistance d'une toux, d'une rhinite ou d'une conjonctivite. L'éruption dure 5 à 6 jours, les formes les plus compliquées sont plus fréquentes chez les patients âgés de moins de 1 an et de plus de 20 ans. Elles peuvent aller jusqu'à l'hospitalisation pour pneumonie ou complications neurologiques graves, pouvant aller jusqu'à des décès.

Une personne contaminée par la rougeole peut infecter entre 15 et 20 personnes !

- **Une couverture vaccinale insuffisante en Nouvelle-Aquitaine : il faut agir !**

La généralisation de la vaccination contre la rougeole a pour objectif l'élimination de la maladie. Celle-ci est possible si 95 % des enfants se font vacciner avec 2 doses. Tous les enfants et adultes jeunes doivent être vaccinés contre la rougeole. C'est une vaccination très efficace qui protège de la maladie dans près de 100 % des cas après 2 doses de vaccin.

Or, actuellement, la couverture vaccinale reste insuffisante en France chez les 15-35 ans et chez les nourrissons, ce qui explique que le virus continue à circuler dans le pays. Entre 2008 et 2012, une importante épidémie de rougeole a atteint plus de 24 000 personnes, causant plus de 30 complications neurologiques graves et 10 décès en France.

En Nouvelle-Aquitaine la couverture vaccinale contre la rougeole, les oreillons et la rubéole chez les enfants de 2 ans en 2015 est inférieure à 95 % pour la 1^{ère} dose, exceptée en Charente et pour la seconde dose progresse, mais reste insuffisante avec une couverture vaccinale inférieure à 80 % dans la majorité

des départements.

En Haute-Vienne, la couverture vaccinale Rougeole-Oreillons-Rubéole (ROR) 1 dose est de 89,2 % et en légère baisse depuis 2013. La couverture vaccinale ROR (2 doses) est insuffisante avec 79,6 % des enfants de 2 ans vaccinés.

- **La priorité : se faire vacciner pour prévenir des risques d'épidémie**

Afin de prévenir les épidémies et garantir la couverture vaccinale de la population, le calendrier vaccinal 2017 préconise :

- Une 1^{ère} dose du vaccin trivalent contre la rougeole, les oreillons et la rubéole à 12 mois ;
- Une 2^{ème} dose du vaccin trivalent entre 16 et 18 mois ;
- Et pour les enfants, adolescents et adultes nés depuis 1980 et n'ayant pas reçu les deux doses préconisées, un rattrapage pour atteindre les 2 doses au total.

En 1980, avant que la vaccination ne se généralise, on estimait à 2,6 millions par an le nombre de décès dus à la rougeole dans le monde. **La rougeole est une maladie que l'on peut espérer faire disparaître complètement grâce à la vaccination.**

<http://www.vaccination-info-service.fr/Les-maladies-et-leurs-vaccins/rougeole>

Contacts presse :
Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine
Département communication
ars-na-communication@ars.sante.fr
Véronique SEGUY / Marie-Claude SAVOYE
Tél : 05 57 01 44 13 / 05 55 11 54 61
veronique.seguy@ars.sante.fr / marie-claude.savoye@ars.sante.fr